

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 50

Artikel: En partie double
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213502>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

verte même, et les candidats à la naturalisation en profitent.

A ce propos, le *Journal d'Yverdon* publie les intéressants renseignements que voici, signés J. L. et concernant cette commune.

* * *

En ce moment où l'on se demande un peu partout s'il est utile au pays de recevoir de nouveaux bourgeois suisses, il est intéressant de rappeler l'origine des familles d'Yverdon qui viennent de s'augmenter d'une unité par un vote du Grand Conseil.

On connaît 435 familles bourgeoises de la commune d'Yverdon, vivantes ou éteintes ; sur ce nombre, il n'en reste que 85, dont les deux tiers environ (selon toute probabilité), n'habitent pas la commune ; les autres sont disparues ou éteintes, suivant l'expression admise dans les registres.

Les plus anciennes familles, dont la date d'admission n'est pas connue, sont au nombre de 10.

Celles déjà bourgeoises au XV^e siècle, sont au nombre de 18.

De 1501 à 1600, on en a reçu 36 ; de 1601 à 1700, 40 ; de 1701 à 1800, 89 ; de 1801 à 1900, 43 ; de 1901 à 1917, 5.

D'après l'origine, la famille yverdonnoise s'est recrutée dans le Pays de Vaud et, depuis 1803, dans le canton de Vaud (90 familles), et, enfin, à l'étranger (53 familles). Il est impossible de connaître le lieu d'origine des anciens bourgeois, il n'est pas mentionné dans les registres.

Voici d'ailleurs le détail des diverses contrées qui nous les ont envoyées : Principauté, puis canton de Neuchâtel, 15 ; république de Genève, 4 ; république de Berne, 7 ; canton de Zurich, 2 ; canton d'Appenzell, 1 ; France, 27 ; Allemagne, 22 ; Italie, 3 ; Angleterre, 1.

Nous donnerons la liste des douze dernières familles reçues, avec la date d'entrée et l'origine ; 10 ont été reçues contre finance et 2 ont obtenu la bourgeoisie d'honneur (MM. Naef et C. Decoppet).

1880, Goy, France ; 1884, Hoinville, France ; 1889, Naef, Zurich ; 1894, Méri, Italie ; 1895, Reichelt, Allemagne ; 1897, Rudishauser, Allemagne ; 1898, Reinhardt, Allemagne ; 1900, Grandjean, Neuchâtel ; 1911, Blanquet, France ; 1912, Decoppet, Suscavaz ; 1912, Vollmer, Allemagne ; 1917, Benner, Allemagne.

Bien des choses !... — Un « tapeur » incorrigible accoste un monsieur qu'il a déjà souvent mis à contribution, à fonds perdus, naturellement :

— Eh ! bonjour, M'sieur, il y a bien longtemps que je n'ai eu le plaisir de vous rencontrer. Vous n'avez pourtant pas été malade ?

— Non, pas du tout. Au revoir.

— Pardon, un mot seulement... Vous m'excusez... mais je me trouve soudain dans l'embarras... Vous n'auriez pas dix francs sur vous ?

— Non, pas sur moi.

— Et à la maison ?

— A la maison, tout le monde va bien, merci. Je suis très pressé. Bonjour !

LA BASSINOIRE

L'HIVER vient, mes amis, et plus d'un parmi vous, peut-être, a déjà payé par un rhume son tribut à cette atmosphère perfide. Permettez-moi alors de vous recommander la bassinoire, meuble philanthropique, s'il en fut, qui, au milieu des rigueurs de la saison, exhale une si douce chaleur et pénètre vos lits d'une atmosphère si agréable.

Je ne sais pourquoi la bassinoire craint de se montrer ; pourquoi l'on ne s'en sert qu'avec mystère ; pourquoi l'on semble rougir d'y avoir recours. Né pourraient-on, sans honte, chasser le froid d'un lit où l'on va se réchauffer ? Y a-t-il de l'héroïsme à se jeter dans des draps

glacés, sans que rien vous y oblige, et fait-on preuve de grandeur d'âme en grelottant dans sa couchelette ?

Je conçois que la chauffette, sous les pieds d'un homme, puisse lui donner quelque ridicule ; mais la bassinoire est un signe d'émancipation et de liberté : elle indique un homme pour lequel on a des soins, qui sait se faire respecter, qui exige sa part des attentions et des regards répandus dans l'intérieur du ménage et qui, pénétré de l'importance de sa conservation, agit pour le plus grand bien de sa santé.

Voyez, d'ailleurs, comme il est doux de s'étendre entre deux draps bien chauds, au lieu de s'accroupir, ainsi qu'un Lapon, dans une toile glaciée ; comme à cette douce influence se dissipe l'effort qu'inspire le coucher. L'idée de s'étendre dans un lit froid peut prolonger la veillée d'un frileux et enflammer son sang, tandis que la perspective de trouver un coucher d'une température suave, d'un coucher onctueux, nous fait hâter le moment de nous y plonger avec délices, et cela pour le plus grand avantage de notre santé.

Tout y gagne, même la bonne harmonie du ménage. Dans un couple conjugal, vivant d'une manière exemplaire, tout doit être commun, c'est-à-dire également partagé. Eh ! bien, le premier des deux qui se couché, pendant l'hiver, sans emprunter de la chaleur à la bassinoire, n'est-il pas traité en victime, n'est-il pas sacrifié à la froidure primitive du lit ? Y a-t-il équité, y a-t-il humanité à ce que l'un frissonne en se couchant, tandis que l'autre s'empare, un moment après, d'une chaleur acquise avec peine, et qu'il vient diminuer en la partageant.

Et la pensée ! Que de services et d'inspirations, que d'élans ne doit-elle pas à la bassinoire ! N'est-ce pas durant les moments qui précèdent le sommeil que l'homme se livre à ses méditations favorites ? N'est-ce pas alors que l'auteur élaboré ses ouvrages, que le commerçant rêve à ses entreprises, le savant à ses investigations ? Le silence qui les entoure les invite à s'occuper avec calme et réflexion des intérêts qui leur sont le plus cher. Mais si le froid les glace, si le malaise qui en est la suite les agrippe, voilà leurs veilles perdues et avec elles tout le fruit qu'eux ou le monde en aurait retiré.

C'est ici que la bassinoire se présente victorieuse ; c'est du bien-être qu'elle communique, de la chaleur qu'elle répand ; c'est de ses flancs, enfin, que peuvent sortir de belles et grandes choses, de nobles et sublimes pensées.

LA MODE ET LA VÉRITÉ

Un jour la Vérité demandait à la Mode : Pourquoi donc te couvrir de tant de balafas ? Cela ne sert à rien. Voir, moi, je n'en mets pas ; Je m'en vais toute nue, et c'est bien plus commode. — Oui, mais ce sans-façon te vaut bien des ennuis, Lui répondit la Mode, et quoique belle et forte, Quand tu vas chez quelqu'un en sortant de ton puits, Rien que sur ton costume on te met à la porte.

Alexandre Dumas, fils.

En partie double. — Deux messieurs entrent de compagnie chez le marchand de tabac. L'un demande quelques grandssons et les paie. Il en allume un bout et, avant de sortir :

— Voulez-vous que je vous offre un excellent Londrès à 25 centimes, dit-il à son compagnon ; j'en fume quelquefois, il sont vraiment exquis ?

— Un cigare de cinq sous ! Merci bien ; c'est trop cher pour moi.

— Mais c'est moi qui vous l'offre.

En même temps, ce dernier jette 25 centimes sur le comptoir. Le compagnon, très avare, prend un cigare de deux sous et met les trois autres sous dans sa poche.

Les mots d'un bel homme. — Feu Z., un des huissiers du canton, fort bel homme, et il le savait, avait la manie quand on lui parlait, de se

redresser et de faire des phrases. Un jour, son chef lui disait :

— C'est incroyable, ce qu'il y a de mauvais gueux ces temps-ci !

— En effet, monsieur le président, ils pilotent.

Une autre fois un ami lui demande si c'est lui qui ira à Berne avec la délégation ; il répond :

— « Qui voulez-vous qui z'envoient ? Ne suis-je pas le supérieur de la Suisse par la grandeur ; il n'y a guère que l'huissier de Berne, avec sa grande barbe, qui puisse se comparer à ma statue (stature)... C'est comme au bureau, je ne sais pas trop ce qu'on ferait sans moi ; j'en suis la chenille ouvrière, c'est vrai, ça. »

Après les troubles de Vevey, le même ami lui dit :

— As-tu lu que le sergent de gendarmerie X, a reçu un pavé sur le melon ; il est en danger de mort et a dû se cacher dans un wagon de chemins de fer.

— Ouai... ouai... aussi comment diable voulez-vous qu'on y tienne quand on a au moins quatorze zindividus qui vous soufflent leurs ha-leines contre !

Entendu à la Mercerie. — Un artiste peintre est en train de dessiner une maison de la rue St-Etienne. Passe un pochard qui se place derrière lui et, au bout d'un moment lui dit :

— Vous ne pourriez pas peindre sur votre tableau, un homme si rond ?

— Vous n'êtes pas si rond que vous voulez bien le dire, puisque vous avez la lucidité de le savoir.

— Ça... c'est bien répondu... eh bien, puisque vous ne voulez pas me peindre, peignez-voi ce gapiou qui est là derrière.

— L'agent : « Tâchez donc de vous taire, espèce de malhonnête, ou je vous fourre au clou. »

— Merci, j'en ai déjà un derrière le cou qui me fait voir... du pays, alors je m'en vais..., à vous revoir peintre et gapiou.

Au Tribunal. — Prévenu, vous reconnaissiez avoir volé des titres dans la vitrine d'un chanteur ?

— Pardon, M'sieur le président, je n'ai pas volé. Il y avait sur la porte ces mots : *Fonds publics*.

C'est rien ! — La roue de la voiture d'une importante banque s'est détachée. La voiture a versé sur le flanc.

Un attroupement se forme aussitôt. Une dame s'approche et demande à un gamin :

— Que se passe-t-il, mon ami ?

— Oh ! c'est rien, madame, c'est la banque qui vient d'opérer un versement.

Grand-théâtre. — Ce soir, samedi 15 décembre, à 8 1/2 heures « *Le Bois sacré* » comédie en 3 actes de Robert de Flers et de Caillavet, avec le concours de Mme Yvonne André de l'Athènée.

MM. Mayran, Hébert, Gray, Maurel, et Mme Marion et leurs camarades assurent une exécution excellente.

Théâtre de la Comédie. — Après plus de trois mois d'absence, l'excellente troupe de « La Comédie » revient pour un mois (du 18 décembre au 17 janvier). Mardi 18 décembre, *Le Secret de Polichinelle*. Vendredi 21 décembre, *Il ne faut jurer de rien*, comédie en 3 actes, de Musset, et *Les Romanesques*, comédie en 3 actes de Rostand.

Soirée latine. — L'association suisse et roumaine organise pour ce soir, samedi, à la Maison du Peuple, une « Soirée latine » qui attirera certainement un nombreux public.

Il y aura des chants français, italiens et roumains, par Mmes Andrée Welti et Cionea, une allocution de M. Benjamin Vallotton, une conférence avec projections, de M. le professeur Henri Sensine et qui aura pour sujet : « Venise »

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS